

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

AUPLATA

DECLARANT : DIDIER TAMAGNO, Directeur Général Délégué
INSTRUMENT FINANCIER : Autres types d'instruments financiers
NATURE DE L'OPÉRATION : Souscription
DATE DE L'OPÉRATION : 17 septembre 2015
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 21 septembre 2015
LIEU DE L'OPÉRATION : PARIS
PRIX UNITAIRE : 0,083 Euro
MONTANT DE L'OPÉRATION : 15 625,58 Euro
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :